

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le financement du DEUST de préparateur menacé : la FSPF en appelle au Gouvernement

Le mois dernier, l'organisme France Compétences, chargé de fixer un niveau de prise en charge recommandé pour les contrats d'apprentissage, a abaissé le coût-contrat recommandé du DEUST de préparateur - technicien en pharmacie à 6 887 €, contre 8 555 € actuellement.

- **Des choix incohérents avec les priorités et enjeux actuels**

Alors qu'elle doit faire face à des difficultés persistantes de recrutement, la branche professionnelle de la pharmacie d'officine a fait de l'attractivité de la filière officinale une priorité. Outre le DEUST, généralisé en 2023, elle a mis en place une nouvelle classification des emplois conduisant à une revalorisation significative du métier de préparateur.

Alors que les réponses aux vœux formulés sur Parcoursup par les futurs bacheliers tombent aujourd'hui, cette décision, à rebours du souhait du Gouvernement de poursuivre le développement de qualifications via l'alternance, est inacceptable pour la pharmacie d'officine.

- **Des marges de manœuvre inexistantes pour la pharmacie d'officine**

Si une modulation du coût-contrat peut être décidée, elle ne peut se faire qu'à coût constant pour l'ensemble des diplômes de la branche. Or, le DEUST de préparateur représente actuellement plus de 98 % des contrats d'apprentissage conclus en pharmacie d'officine. La marge de manœuvre pour la branche est donc extrêmement faible : elle ne permettra, au mieux, qu'un niveau de prise en charge d'environ 7 200 €. Cela signifie donc, pour les organismes de formation, une baisse de plus de 1 300 € du financement par apprenti.

- **Le tarissement d'une voie d'apprentissage essentielle**

La diminution drastique envisagée remet gravement en cause les capacités d'accueil des établissements de formation. Nombre d'entre eux, en particulier les centres de formation d'apprentis comme les facultés aux budgets les plus contraints, seront amenés à réduire leur offre de formation. L'avenir du DEUST de préparateur – technicien en pharmacie, de création récente, s'en verrait sérieusement fragilisé.

Or, les préparateurs en pharmacie jouant un rôle essentiel dans l'organisation des équipes officinales et dans l'accès aux produits de santé, le risque d'aggraver les pénuries de main d'œuvre est inacceptable. C'est par ailleurs, dans un contexte de hausse du chômage, une voie d'accès à un emploi stable, non délocalisable, bénéficiant à près de 3 500 jeunes par an sur l'ensemble du territoire, qui pourrait se tarir.

La FSPF en appelle désormais au Gouvernement. Elle a interpellé directement, la semaine dernière, le ministre du Travail, le ministre de l'Enseignement et le Premier ministre.

Le niveau de prise en charge du DEUST doit revenir à son niveau antérieur, seul garant de capacités d'accueil en formation suffisantes pour répondre aux besoins de la pharmacie. Pour la filière officinale comme pour l'ensemble des acteurs économiques, l'investissement dans notre jeunesse doit rester une priorité !